



FISCALITE CONCERNANT TAXE FONCIERE

Par JOSEVER

BONJOUR,
je loue à une association loi 1901 à but non lucratif
un local
de 35 m2 accessible au public
loyer 210? /mois
pour activités culturelles et artistiques
suis je taxable au titre de l'impôt foncier ?
merci de votre réponse
JOSETTE VERGNE